

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2016

Présents : Laurent Laroche, maire, Laurence Baritaud, Annie Brulon, Florian Chiron, Sandra Dubos, Paul Jeanneau, Stéphane Léonard, Marie-Jeanne Maillochon, Vincent Manteau, Suzanne Marchand, Jacques Martinaud, Sylviane Ouvrard, Jean-Marc Pouget.

Excusé : Alain Nevière

Secrétaires de séance : Annie Brulon et Sylviane Ouvrard.

Monsieur le maire débute la séance par une minute de silence en hommage à M. René Rabussier, puis présente les cartes de remerciement de Mme Monique Carré, suite au décès de son mari, et de Mme Le Guillaume pour le colis de fin d'année, enfin le faire-part de mariage de Florian Chiron avec Melle Charline Jeanneton.

Modification de l'ordre du jour :

Les contrats de travail de Christopher Renaud et de Terence Bohan ont été retirés de l'ordre du jour et reportés ultérieurement..

Mr le maire procède à la lecture du compte rendu du Conseil municipal du 2 novembre 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1) Projets 2016 – discussions autour des projets 2016-2017

- Enfouissement du réseau électrique : place de la république, rue Gambetta
- Achat d'un tracteur-tondeuse (25 833 € HT),(éventuellement remorque et balayeuse) subventionné par le FAR (Fonds d'action rurale), la répartition de cette subvention n'est pas encore connue.
 - Achat d'un véhicule électrique (camion-benne) suite à installation d'une borne de rechargement prévue dans les travaux de la mairie, recherches en cours.
 - Travaux d'assainissement suite à l'étude diagnostic assainissement.
 - Projet d'aménagement de la salle des fêtes (changement d'emplacement de la porte d'entrée, faux plafond, etc)
 - Remise en état des trottoirs
 - Projet d'agrandissement du columbarium, en attente de devis, cet investissement serait à faire en urgence.

M. le maire nous informe d'un courrier envoyé à l'ARS et au Conseil départemental pour savoir si la commune de Bélâbre pouvait être éligible pour l'installation d'une maison de retraite mais la réponse faite a été négative pour l'instant, il faut savoir toutefois que d'ici 2020 il y aura la création de 18000 lits au plan national, donc voir éventuellement avec des investisseurs privés comme le groupe KORIAN.

1) Plan d'eau

M. le maire indique qu'il n'y a pas de réponse de l'ARS en ce qui concerne la demande de reclassement du plan d'eau « d'espace artificiel » en « espace naturel », avec la création d'un chenal allant de l'Anglin jusqu'au plan d'eau.

M. Paul Jeanneau annonce que la pompe d'extraction est défectueuse et doit être réparée, le coût prévu est d'environ 1.700 € HT

3) Assainissement

M. le maire présente une partie du dossier en vidéoprojecteur.

L'étude porte sur les points suivants :

- Observation de l'état général de l'assainissement,
- Description des ouvrages,
- Révélation des points noirs et des travaux à réaliser ainsi que leur classement par priorité.

Le coût global des travaux qui en résulte, y compris la rénovation de la bêche du lagunage, serait de l'ordre de 1.900.000 € HT. Une partie des travaux pourrait être subventionnée, d'une part, par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (60 % de subvention + 20 % de prêt à taux 0 sur 15 ans) et d'autre part, par le Conseil départemental (20 %), le montant restant à la charge de la commune étant de l'ordre de 640.000 € HT.

La 1^{ère} tranche de travaux prioritaires porte sur l'axe nord-ouest (avenue J. Jaurès, route de Ciron, rue Anatole France) et le réaménagement du talweg existant partie ouest (fossé), plusieurs scénarios sont à l'étude.

M. le maire informe que le dossier est consultable en mairie.

4) Travaux de la mairie

M. le maire présente, en projection, les plans de la future mairie et évoque les travaux à réaliser. Le coût global des travaux serait de l'ordre de 434.000 € HT, subventionnés à hauteur de 50 % (FAR, PMR, Patrimoine, réserve parlementaire, Territoire à énergie positive), le solde étant couvert par emprunt. Suite aux propositions de la Caisse des Dépôts et de la Caisse d'Épargne, le conseil a voté à l'unanimité pour un emprunt consenti par la Caisse d'Épargne sur 20 ans, le taux sera renégocié..

M. Paul Jeanneau fait part de l'étude faite par l'ADEV sur le chauffage. 2 possibilités : soit chauffage à bois (granulés), soit pompe à chaleur. La 1^{ère} solution a été retenue à l'unanimité par le Conseil.

Le chauffage desservirait la mairie, la salle des fêtes et les bâtiments de l'ancien hospice (espace associatif). Deux chaudières seront nécessaires pour la totalité des bâtiments.

a. Convention OTSI

M. le maire fait lecture de la nouvelle convention rédigée par M. Alain Nevière et passée entre la commune de Bélâbre et l'Office du Tourisme Marche Occitane Val d'Anglin, signée le 24 décembre 2015, portant sur la gestion, le fonctionnement et l'entretien des locaux du site de la Quintaine.

5) Questions diverses

M. le maire fait lecture de la lettre reçue de la famille Léaument demandant le raccordement de leur maison au réseau d'assainissement. (Les travaux nécessaires s'élèvent à 3000 € HT). M. le conseil donne son accord. Un forfait de raccordement de 750 € est proposé. Le conseil par 12 voix pour et 2 contre entérine cette décision.

Cette demande permet de soulever la question d'une participation forfaitaire des propriétaires lors des travaux de raccordement au réseau d'assainissement.

Laurent LAROCHE a consulté le percepteur à ce sujet. Il est possible et recommandé de mettre en place un tel forfait.

Laurent LAROCHE propose de fixer un forfait à la somme de 750 €

Il soumet cette proposition à un vote à bulletin secret. Cette proposition est adoptée par 12 voix pour et 2 contre.

Cette somme forfaitaire sera désormais applicable pour tout raccordement au réseau d'assainissement collectif nécessitant des travaux.

Une taxe de raccordement est aussi envisagée, il en sera débattu lors d'une prochaine séance.

En ce qui concerne la vente d'un bâtiment communal situé à la Basse-cour, Mr et Mme Christophe Lavigne, futurs acheteurs, ont refusé l'offre de vente faite par la mairie au prix de 5.000 € HT, et en contrepartie proposent la somme de 3.000€ HT. Mr le maire procède au vote à bulletin secret, résultat : 12 oui, 2 non.

Mr Vincent Manteau informe le conseil de l'arrivée d'une nouvelle collègue masseur kinésithérapeute au sein de son cabinet.

Calendriers

03/02 : SPIE à Mauvières

ERDF (compteurs Linky)

Rencontre avec le maire de Chauvigny pour l'organisation de la cérémonie du 10 juillet 1944

04/02 : Compétence Assainissement

12/02 : COMC à St-Germain

18/02 : Réunion sur l'aménagement du Territoire à Paris

25/02 : Schéma de mutualisation présenté aux maires

26/02 : Comité syndical du PNR de la Brenne

29/02 : Conseil communautaire à Beaulieu

18/03 : Comité syndical du PNR de la Brenne

29/03 : Conseil communautaire à Bélâbre

02/04 : Assemblée générale Indre Nature

Prochain conseil : 21 mars 2016

La séance est levée à 0 H 10.